

*Communiqué – Pour diffusion, lundi 5 mai 2014*

## **Mines d'uranium au Québec: une nouvelle étude de la Santé publique confirme de nombreux risques, impacts et incertitudes**

**Québec, lundi 5 mai 2014.** À l'aube de consultations publiques sur les mines d'uranium au Québec, une [nouvelle étude](#) de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) confirme de nombreux risques et impacts de la filière uranifère pour la santé, l'environnement et les populations, notamment des risques de cancers, des risques de contamination toxicologique et radiologique, ainsi que plusieurs impacts psychosociaux. L'étude soulève également de nombreuses lacunes dans les connaissances, notamment concernant la prévalence et l'incidence de certaines maladies ou cancers, de malformations ou mutations génétiques, ainsi que de risques associés aux accidents technologiques, à la gestion à long terme des résidus miniers et au transport des différentes matières dangereuses nécessaires à l'extraction de l'uranium (voir des extraits de l'étude [en annexe](#)).

« L'étude de la Santé publique n'est pas du tout rassurante et confirme plusieurs des préoccupations et des appréhensions des citoyens, de groupes de médecins et des collectivités face aux impacts des mines d'uranium, premier maillon de la chaîne du nucléaire » affirme Ugo Lapointe, cofondateur et porte-parole de la coalition *Québec meilleure mine*.

### **Maintenir le moratoire sur les mines d'uranium**

À l'instar des moratoires existants en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et dans l'État de la Virginie, la coalition demande au nouveau gouvernement de Philippe Couillard de maintenir le moratoire sur les mines d'uranium au Québec, et ce, tant qu'il n'y aura pas eu une évaluation de l'ensemble des risques et dangers de cette filière, de sa pertinence, et tant que la population du Québec, les nations autochtones et les collectivités affectées n'auront pas été pleinement consultées.

Rappelons que la coalition a récemment [critiqué](#) le rapport du groupe DIVEX mandaté par le ministère de l'Environnement pour faire la lumière sur l'état des connaissances des risques et des impacts des mines d'uranium. « L'étude de l'INSPQ, plus rigoureuse, vient contrebalancer le rapport du groupe DIVEX, qui présentait à notre avis un portrait rose et trop sommaire des risques, des impacts et des incertitudes reliés à aux mines d'uranium. Le principe de précaution s'impose » affirme Dr. Éric Notebaert, professeur à l'Université de Montréal et membre de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement.

### **BAPE générique sur les mines d'uranium**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) évaluera prochainement la filière uranifère au Québec. Le [mandat du BAPE](#) s'étend sur un an, soit du 20 mai 2014 au 20 mai 2015. L'étude de l'INSPQ, rendue publique le [25 avril dernier](#), a été commandée en 2009 par la direction de la Santé publique de la Côte-Nord dans la foulée de la forte opposition d'un projet uranifère à Sept-Îles. L'opposition aux mines d'uranium s'étend aujourd'hui à plus de 400 municipalités, organismes et nations autochtones du Québec, notamment la Nation Cri de Mistissini, qui est prise avec le projet uranifère le plus avancé au Québec (projet Matoush de Strateco).

Des membres et partenaires de la coalition *Québec meilleure mine* tiendront, dans les prochains jours, un point de presse pour exprimer leurs principales attentes à l'égard des consultations publiques du BAPE sur la filière uranifère au Québec.

Un comité de la Santé publique de la Côte-Nord, dirigé par le Dr. Rénaud Cloutier, devrait également bientôt rendre public un rapport sur les enjeux des mines d'uranium.

Voir quelques faits saillants et extraits de l'étude de l'INSPQ [en annexe](#) à ce communiqué.

-30-

**Pour informations :**

- Ugo Lapointe, porte-parole, coalition *Québec meilleure mine*, 514-708-0134
- Dr. Éric Notebaert, Association canadienne des médecins pour l'environnement, 418-342-1294
- Dr. Isabelle Gingras, Association canadienne des médecins pour l'environnement, 418-965-6814

---

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes membres représentant collectivement plus de 250 000 individus partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : [www.quebecmeilleuremine.org](http://www.quebecmeilleuremine.org).

**Les membres actuels de la coalition :** Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre du Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*

---

---

# Quelques faits saillants et extraits de l'étude de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ)

[www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1714\\_ImpactsSaniProjetsUraniNordCotiers.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1714_ImpactsSaniProjetsUraniNordCotiers.pdf)

(septembre 2013, rendue publique le 25 avril 2014)

## LA GESTION DES DÉCHETS MINIERES D'URANIUM

« Bien que des déchets potentiellement radioactifs soient générés à chacune des étapes du cycle de vie du carburant nucléaire, la première étape de ce cycle, soit celle de l'extraction et de la transformation primaire du minerai, **demeure l'étape qui engendre le plus grand volume de déchets, principalement sous forme de résidus miniers** » (p.6)

« **Une fois l'uranium extrait, environ 85 % de la radioactivité des minerais d'origine demeurent dans les résidus miniers ou les autres déchets. Considérant leurs longues demi-vies [milliers d'années], le thorium 230 et le radium 226 demeurent présents pour une longue période de temps...** » (p.237)

« Considérant la longue période radioactive de ces contaminants, ces dépôts constituent des sources d'exposition potentielles aux radiations ionisantes pour les générations futures. **[Le National Research Council des États-Unis] s'interroge d'ailleurs sur la possibilité d'établir un cadre législatif sur une période suffisamment longue pour pallier ce genre d'atteintes environnementales et sanitaires** » (p.237)

« **Malgré toutes les dispositions techniques et légales mises en œuvre, on peut admettre que les mines d'uranium, même les plus modernes, ne sont pas à l'abri de défaillances** » (p.10)

« ...les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les incendies ou inondations pourraient augmenter considérablement l'ampleur de ces risques » (p.238)

## LES RISQUES TOXICOLOGIQUE ET RADIOLOGIQUE DES MINES D'URANIUM

[À partir de 13 articles ou études différentes]

« Les mines d'uranium concernées par les études retenues au terme de cet exercice sont **susceptibles de contribuer à la contamination radiologique et chimique des eaux**, des poissons et des moules prélevés dans leur environnement limitrophe » (p.150)

« **Cette charge environnementale supplémentaire est susceptible d'augmenter le risque pour la santé des populations avoisinantes, lesquelles sont déjà également exposées au bruit de fond régional** » (p.150)

« ...il apparaît qu'il existe une possibilité que l'exploitation uranifère engendre une exposition supplémentaire pour la population et que la valeur [réglementaire canadienne] de 1 mSv ainsi que [l'indice de risque IR établi par la Santé publique du Québec] soient dépassés. **Il est impossible de statuer sur l'ampleur de ce dépassement** » (p.V)

« Les principaux contaminants contributeurs sont le radium 226, le polonium 210, le sélénium et l'uranium (tant par ses propriétés chimiques que radiologiques) trouvés dans l'eau, les poissons et fruits de mer ainsi que l'arsenic présent dans les poissons » (p.150)

« Selon d'autres données limitées rapportées dans la littérature scientifique, les mines d'uranium pourraient également occasionner un **risque additionnel par inhalation de radon dans l'air extérieur, par ingestion de viande d'originaux ou de plusieurs types d'aliments ainsi que par exposition externe** » (p.150)

« Toujours selon des données limitées rapportées par les auteurs des articles scientifiques retenus, la contribution des mines, au Canada, a été observée jusqu'à une distance située entre 2 et 15 km de celle-ci dans le cas du sélénium dans l'eau et les poissons » (p.150)

« ... **53 contaminants radiologiques ou chimiques différents ont été identifiés dans les études retenues portant sur la contamination environnementale en lien avec les mines d'uranium.** Un peu plus du deux tiers des données dégagées (soit 67 %) portaient sur les six radionucléides suivants : l'uranium, le radium 226, le plomb 210, le radon 222, le thorium 232 et le polonium 210. Outre l'uranium, le sélénium et l'arsenic figurent parmi les contaminants chimiques les plus souvent rapportés dans la littérature scientifique » (p.126)

« Parmi les 18 contaminants radiologiques et chimiques pour lesquels des données pertinentes ont été rassemblées, l'uranium 238, le radium 226 et le polonium 210 constituent les trois contaminants les plus fréquemment représentés... Une proportion substantielle de données est également associée au sélénium et au radon 222... » (p.127)

## ÉTUDES ÉPIDÉMIOLOGIQUES ET RISQUES SUR LA SANTÉ À PROXIMITÉ DES MINES D'URANIUM :

[À partir de 11 études différentes]

« En résumé, les résultats des analyses effectuées ne permettent pas d'affirmer que le fait de résider à proximité d'une mine d'uranium entraîne des problèmes de santé. Il faut toutefois noter qu'à l'exception des décès par quelques types de cancer, **les données disponibles ne permettent pas de conclure et que d'autres recherches sont nécessaires** » (p.V)

« En ce qui concerne les **décès par cancer**... chez les hommes, l'augmentation du risque de cancer du poumon mise en évidence est vraisemblablement attribuable au travail minier... Pour la leucémie, une faible augmentation du risque de décès est suspectée... » (p.IV)

« Quant à l'**incidence des cancers**, la grande majorité des résultats provient d'une étude ou un seul excès statistiquement significatif est observé. Il s'agit du cancer du poumon chez les hommes... Par ailleurs, une récente étude ukrainienne fait état d'incidences statistiquement plus élevées pour certains cancers... » (p.IV)

« Les risques pour la **santé des mineurs** de l'uranium sont bien documentés. Les résultats combinés de plusieurs cohortes montrent une augmentation du risque de cancer du poumon corrélée avec l'exposition cumulée au radon et causée par les produits de dégradation du radon... La relation a aussi été observée chez les non-fumeurs » (p.21)

« Les hypothèses d'une **réponse anormale de la réparation de l'ADN** et d'une fréquence accrue de certaines issues de **grossesses défavorables** ont été soulevées par les résultats de deux études. Cependant, les données ne permettent pas de conclure » (p.IV)

« De façon générale, les effets à la santé associés aux risques d'origine chimique et radiologique sont soit de nature tissulaire ou systémique (ex : neurotoxicité, effets cardiovasculaires) ou stochastique (cancérogène) » (p.18)

## **EFFETS SOCIAUX ET PSYCHOLOGIQUES DES MINES D'URANIUM**

[À partir de 14 textes et études différentes]

« Des effets spécifiquement associés aux mines d'uranium se dégagent quant à la qualité de vie globale dans le cas d'accidents technologiques... » (p.VI)

**« En matière de santé psychologique, spécifiquement en lien avec les mines uranifères, de l'anxiété est ressentie par plusieurs types de personnes, et ce, en lien avec la radioactivité et ses effets (réels ou appréhendés)... »** (p.VI)

« Quant aux aspects de santé sociale, les mines uranifères paraissent directement associées à une altération du climat social et à une perte de confiance des citoyens envers les autorités... L'inégalité sociale du partage des coûts et des avantages des projets miniers est également notée » (p.VI)

« Certains groupes sociaux sont plus vulnérables, et les **communautés autochtones** peuvent particulièrement être touchées par ces changements » (p.VI)

## **DES INCERTITUDES ET DES LACUNES DANS LES CONNAISSANCES :**

« ...les éléments tirés de la littérature et transposés aux fins de la présente analyse ne constituent qu'un **portrait approximatif et fragmentaire des risques potentiellement associés à l'industrie minière uranifère** » (p.151)

« ...**plusieurs combinaisons contaminant/vecteur n'ont pas été évaluées en termes de contamination environnementale** par les auteurs des études retenues... Ceci est particulièrement le cas pour les contaminants chimiques autres que l'uranium, qui ont été mesurés dans très peu d'études... » (p.140)

« ...**très peu d'informations quantitatives ont pu être assemblées concernant les risques pour la santé associés aux accidents technologiques, à la gestion des résidus à long terme, au transport des réactifs et du concentré de minerai d'uranium (yellowcake). Par conséquent, ce rapport ne traite pas des risques associés à ces aspects spécifiques** » (p.151)

« **Les données recueillies sont trop incomplètes pour permettre de conclure sur la zone d'influence d'une mine d'uranium pour les radionucléides (incluant le radon) et les éléments chimiques** » (p.V)

« ...à l'exception des décès par quelques types de cancer, **les données disponibles ne permettent pas de conclure et que d'autres recherches sont nécessaires** » (p.V)

---